



BASKET-BALL

BASKETBAL

INFOS

Du **24** au **28.02.20**

Du **14** au **17.04.20**

PALAIS DU MIDI

Rue Roger Van der Weyden 3, 1000 Bruxelles

Le Basket-ball, sport convivial, permet d'améliorer l'endurance et la coordination des mouvements, de développer la concentration et l'autodiscipline et de renforcer l'esprit collectif.

Un stage organisé en collaboration avec le **BC ROYAL IV BRUSSELS**.

Basketbal is een gezellige sport die de uithouding en de coördinatie van bewegingen bevordert, concentratie en zelfdiscipline stimuleert en teamspirit aanwakkert.

Georganiseerd in samenwerking met **BC ROYAL IV BRUSSELS**

INFO

Van **24** tot **28.02.20**

Van **14** tot **17.04.20**

ZUIDPALEIS

Rogier Van der Weydenstraat 3, 1000 Brussel

FORMULAIRE D'INSCRIPTION • INSCHRIJVINGSFORMULIER

A envoyer au Service des Sports accompagné de la fiche médicale, de l'autorisation de départ et de droit à l'image • Terug te sturen naar de Sportdienst met de medische fiche, de toestemming tot vertrek en beeldrecht :

Palais du Midi • rue Roger Van der Weyden 3 - 1000 Bruxelles • Zuidpaleis - Rogier Van der Weydenstraat 3 - 1000 Brussel. / E-mail : infosport@brucity.be

Nom • Naam :

Prénom • Voornaam :

Date de naissance • Geboortedatum :

Adresse • Adres : Nr:

CP • Postcode : Commune • Gemeente :

Tel (parents • ouders) :

Tel Travail • Werk :

Gsm :

E-mail :

Club sportif • Sportclub :

Ecole • School :

Je suis parent et je fais partie du Personnel Ville (service) • Een van de ouders is lid van het stadspersoneel (dienst) :

Personne à contacter en cas d'urgence • Contactpersoon bij een noodgeval :

.....

Dans quelle langue souhaitez-vous que nos animateurs s'adressent à votre enfant ?

In welke taal wil u dat onze animators uw kind aanspreken ?

Français

Nederlands

J'atteste que l'état de santé de mon enfant lui permet de participer au(x) stage(s) choisi(s).

La participation aux stages implique l'acceptation du Règlement d'Ordre Intérieur des Vacances Sportives, consultable sur www.sportbruxelles.be.

Ik verklaar dat mijn kind voldoende gezond is om aan het/de gekozen kamp(en) deel te nemen. Eventuele allergieën worden de eerste dag van het kamp aan de verantwoordelijke gemeld.

De deelname aan de kampen houdt in dat het Reglement van Interne Orde van de Sportvakanties, raadpleegbaar op www.sportbrussel.be aanvaard wordt.

Pour accord, date, nom et signature du chef de famille • Voor akkoord, datum, naam en handtekening van het gezinshoofd :

.....

FICHE MÉDICALE • MEDISCHE FICHE

Nom du médecin de famille • Naam van de huisarts :

Tel : Adresse • Adres :

Problèmes médicaux rencontrés • Medische problemen van het kind :

asthme • astma allergie • allergieën maladies chroniques • chronische ziekte

diabète • suikerziekte épilepsie • epilepsie hyperkinésie • hyperkinetisch

autre • andere :

Explication • Uitleg :

Traitement • Medicatie:

Joindre une attestation médicale et la notice d'utilisation • Doktersbriefje en gebruiksaanwijzing toevoegen.

Les enfants qui nécessitent un suivi médical spécifique et désirent participer aux activités doivent recevoir un accord écrit préalable du Service des Sports de la Ville de Bruxelles. • De kinderen die bijzondere medische aandacht nodig hebben, moeten voorafgaand een schriftelijk akkoord krijgen van de Sportdienst.

Je, soussigné(e) • Ik, ondergetekende,

parent/responsable légal de (nom de l'enfant) • ouder/voogd van (naam van het kind) :

.....
certifie cette fiche complète et véritable. • verklaar dat deze fiche waarheidsgetrouw en volledig is.

Date et signature • Datum en handtekening:

AUTORISATION DE DÉPART ET DROIT À L'IMAGE TOESTEMMING TOT VERTREK EN BEELDRECHT

J'autorise • Ik geef toestemming:

- mon enfant à participer aux activités organisées en dehors du complexe sportif • aan mijn kind om deel te nemen aan de activiteiten die buiten het sportcomplex doorgaan.
- la Ville de Bruxelles à prendre des photos de mon enfant lors des activités Vacances Sportives • aan de Stad Brussel om foto's te nemen van mijn kind tijdens de Sportvakanties.
- l'utilisation des photos prises par la Ville de Bruxelles et ses organes pour ses publications informatives • om de genomen foto's te gebruiken voor de informatieve publicaties van de Stad Brussel.

J'accepte que les données transmises sur ce formulaire soient exploitées dans le cadre du traitement de mon dossier d'inscription « Vacances Sportives ». Le responsable du traitement des données à caractère personnel est le Service des Sports de la Ville de Bruxelles, Palais du Midi, rue Roger Van der Weyden 3, 1000 Bruxelles.

• Ik ga ermee akkoord dat de gegevens, op dit formulier medegedeeld, worden gebruikt bij de verwerking van mijn inschrijving voor de "Sportvakanties". De verantwoordelijke voor de verwerking van persoonsgegevens is de Sportdienst van de Stad Brussel, Zuidpaleis, Rogier Van der Weydenstraat 3, 1000 Brussel.

Vos informations personnelles sont conservées pendant 2 ans. Pendant cette période, nous mettons en place tous les moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant. Dans ce cas, votre inscription ne pourra pas être traitée. • Uw persoonlijke gegevens worden 2 jaar bewaard. Tijdens deze periode stellen we alles in het werk om de vertrouwelijkheid en veiligheid van uw persoonlijke gegevens te waarborgen, om beschadiging, verwijdering of toegang door onbevoegde derden te voorkomen. U kan zich verzetten tegen de betreffende gegevensverwerking. In dit geval kan uw inschrijving niet worden verwerkt.

Date et signature • Datum en handtekening:



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Contact

Ville de Bruxelles
Service des Sports

Rue Roger van der Weyden 3
1000 Bruxelles

Tél. : 02 279 59 80
Fax. : 02 279 59 69

E-mail : infosport@brucity.be

www.sportbruxelles.be

Qui participe ?

Les Vacances Sportives s'adressent à tous les enfants âgés de 8 à 16 ans, débutants ou sportifs confirmés, qui souhaitent découvrir et pratiquer un sport en s'amusant.

Tarifs €	Tarif par semaine
Bruxellois (cat.1)	€ 50,00 semaine
Non-Bruxellois (cat.2)	€ 60,00 semaine
Non-Bruxellois (cat.3)	€ 90,00 semaine

Catégorie 1 : enfants domiciliés sur le territoire de Bruxelles-Ville, à savoir Bruxelles, Laeken, Neder-over-Heembeek et Haren ;

Catégorie 2 : non-Bruxellois qui sont soit élèves des écoles situées sur le territoire de la Ville, soit les enfants du personnel de la Ville, soit membres d'un club sportif bruxellois ;

Catégorie 3 : non-Bruxellois qui n'appartiennent à aucune des catégories précédentes.

Tarif adapté pour les stages de 4 jours :

cat. 1 : € 40,00/semaine - cat. 2 : € 48,00/semaine - cat. 3 : € 72,00/semaine.

Un tarif dégressif, uniquement d'application pour les enfants domiciliés sur le territoire de la Ville de Bruxelles, peut être octroyé. Celui-ci prévoit une réduction de 20 % par rapport au plein tarif pour le second enfant inscrit, de 40% pour le troisième et de 60% à partir du quatrième enfant.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Un tarif social d'un montant de € 12,00 par semaine, peut être accordé aux enfants issus d'un milieu défavorisé sur le plan socio-économique. La demande d'obtention du tarif social doit être formulée par écrit auprès du Service des Sports, accompagnée d'une composition de ménage et d'une attestation délivrée par le C.P.A.S. ou, le cas échéant, par l'organisme de paiement des revenus de remplacement. Le tarif dégressif, l'intervention « Aide au Sport » et le tarif social ne sont pas cumulables entre eux.

Les redevances sont payables anticipativement et pour une période complète. Pour les inscriptions par Internet, le paiement se fait électroniquement à l'inscription. Pour les inscriptions papier, un bulletin de versement est adressé par le Service des Sports à chaque participant dès réception du formulaire d'inscription.

Le remboursement du droit d'inscription n'est autorisé qu'en cas de maladie et sur remise d'un certificat médical.

Horaire

9:00 – 12:00 | 13:30 – 16:00

Garderie

8:00 – 9:00 | 16:00 – 18:00

Une surveillance est assurée et des jeux sont proposés aux enfants de manière non dirigée.

NB

1. Les enfants resteront obligatoirement au centre sportif pendant l'heure de midi. Prévoir un repas de midi (tartines & boissons). Une dérogation pourra toutefois être accordée sur demande écrite des parents. Le repas n'est pas compris dans le prix d'inscription.

2. La Ville de Bruxelles décline toute responsabilité en cas d'absence de vos enfants sur le lieu de stage ainsi que pour les éventuelles absences pendant le temps de midi. Les parents doivent compléter et signer l'autorisation de sortie qui figure en page 14 et renvoyer celle-ci avec le bulletin d'inscription et la fiche médicale au Service des Sports.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

Informations pratiques

Matériel et équipement personnel

Une tenue adaptée à la pratique des sports est requise.

Le matériel sportif est mis gracieusement à la disposition des participants. Ils devront se munir, tous les jours, d'un maillot, d'un bonnet de bain, d'une serviette de bain, d'un savon ainsi que de vêtements et de chaussures adaptées à la pratique du sport (tennis, baskets, avec semelles blanches de préférence) et ce, dès le premier jour de stage. L'enthousiasme, la participation active des stagiaires et la ponctualité font également partie de l'équipement du sportif et sont nécessaires à la réussite du stage ! Pour le repas de midi, l'enfant apporte son pique-nique (tartines et boissons).

Assurances

Dans le cadre des activités Vacances Sportives, la Ville de Bruxelles contracte une assurance couvrant les risques d'accidents corporels des stagiaires ainsi qu'une assurance couvrant la responsabilité civile de ceux-ci entre eux et à l'égard de tiers.

Accès en transport en commun

Complexe sportif Neder-Over-Heembeek	<ul style="list-style-type: none">• Bus 47 - arrêts Prés communs, Zavelput• Bus 53 - arrêts Kruiweg, Zavelput
Palais du Midi	<ul style="list-style-type: none">• Bus 46 - arrêt Lemonnier• Tram 3, 4, 32, 51 et 82 - arrêt Lemonnier
Salle omnisports Roue	<ul style="list-style-type: none">• Bus 46 - arrêt Lemonnier• Tram 3, 4, 32, 51 et 82 - arrêt Lemonnier
Stade Vander Putten	<ul style="list-style-type: none">• Tram 51, 82 - arrêt Arts et Métiers
Complexe sportif Haren	<ul style="list-style-type: none">• Bus 65, 80 - arrêt Cortenbach
Complexe sportif Laeken	<ul style="list-style-type: none">• Métro ligne 6 - arrêt Bockstael• Bus 49, 53, 88 - arrêt Bockstael• Tram 62, 93 - arrêt Princesse Clémentine